

COMMENT ATTRIBUER  
VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE  
A  
L'EPLEFPA Ariège Pyrénées.

- I) Remplissez le bordereau de votre OCTA en précisant, à la rubrique Reversements/Affectations ou Etablissements bénéficiaires :

Lycée Agricole Pamiers

Route de Belpech

09100 Pamiers

Siret : 1909002250011

UAI : 0090022A.

- II) Indiquez le montant de votre règlement et les catégories pour lesquelles vous effectuez ce règlement.  
Montant relevant du hors quota (26% de la taxe).

Le Lycée Agricole de Pamiers est habilité pour les deux catégories : A et B.

- III) Renvoyez le bordereau, ainsi que votre règlement, à votre OCTA.

**Contacts :**

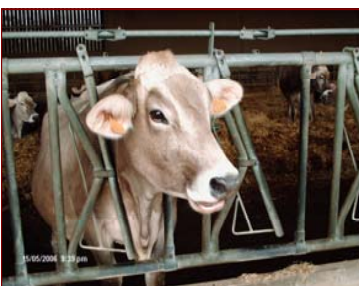
Daniel SINTES  
Directeur EPLEFPA  
Tél. : 05.34.01.38.01

Philippe VILLIETTE  
Gestionnaire  
Tél : 05.34.01.38.00

Email : [legta.pamiers@educagri.fr](mailto:legta.pamiers@educagri.fr)

Nous comptons sur vous et vous remercions par avance.

En 2016 votre donation pour l'apprentissage contribuera à poursuivre nos achats en matériel technique et technologique performant, en équipement de laboratoire et ateliers pédagogiques, à notre présence aux salons spécialisés, à renouveler nos voyages d'études et nos échanges avec les professionnels.



**VERSEZ VOTRE**  
**TAXE D'APPRENTISSAGE**  
**AU**  
**LYCEE AGRICOLE DE PAMIERS**

*Notre vocation former des jeunes  
au service des territoires  
et de  
Vos entreprises*

# NOS POLES DE COMPETENCES



P  
a  
m  
i  
e  
r  
s

Filières Générale  
et Technologique

4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>  
Seconde Générale  
et Technologique  
BAC Technologique STAV

Enseignement Agricole  
Ecologie, Agronomie, Territoire et Citoyenneté  
Production - Aménagement

Filières Professionnelles

BAC Professionnel 3 ans  
BAC Professionnel 3 ans  
BAC Professionnel 3 ans

Conduite et gestion de l'exploitation agricole  
Gestion Milieu Naturel Forêt et Environnement  
Services à la Personne et aux Territoires

Filières d'Enseignement  
Supérieur Agricole

BTSA PA  
Licence Professionnelle

Productions Animales  
Entreprises et Développement local



Des formations dans les domaines Agricoles, Forestiers,  
Aménagements.

En formation continue et en formation par apprentissage  
Du CAP au Brevet Professionnel,  
le CFPPA forme à de nombreux métiers :

- ⇒ Chef d'exploitation agricole, ouvrier agricole, berger, vacher.
- ⇒ Bucheron, débardeur, élagueur, ouvrier qualifié en entretien des espaces ruraux et travaux paysagers.

#### Élevage Laitier :

- ⇒ Exploitation laitière en race pure Brune des Alpes.
- ⇒ Programme d'Amélioration et de Valorisation du Patrimoine Génétique.
- ⇒ Production Annuelle de 500 000 litres de lait de Haute Qualité.
- ⇒ Site Pilote de l'Agriculture Durable, au service des publics et de la profession.

#### Pépinières Gasconnes.

- ⇒ Elevage expérimental, reflet du Berceau de la Race.

#### Grandes Cultures :

- ⇒ 75 hectares de Surface Agricole Utile : Production de Céréales et de Fourrages.

Exploitation  
du Cabriol

Un support pédagogique innovant  
adapté à la formation, aux agriculteurs,  
et aux techniciens de demain.

Retrouvez nos formations sur les sites de l'EPLEFPA : <http://www.lyceeagricolepamiers.fr> ou <http://www.cfppaariegecomminges.fr>

## Meilleurs Voeux 2016

La formation des jeunes doit être un atout pour notre société, on s'y investit au quotidien.

**Ancrer des valeurs.**

**Développer des compétences professionnelles, techniques, sociales.**

**Créer des liens, des partenariats avec les entreprises.**

**Cultiver un esprit critique pour que demain nos jeunes soient citoyens Acteurs dans le développement de leurs territoires au sein de vos structures tel est notre objectif.**

Bien à vous.

Daniel SINTES  
Directeur de l'EPLEFPA.

## Pourquoi nous soutenir ?

La taxe d'apprentissage est un impôt obligatoire. Le chef d'entreprise a la possibilité d'acquitter cette taxe auprès des services fiscaux ou de choisir un établissement habilité à la percevoir.

**LA TAXE D'APPRENTISSAGE UN INVESTISSEMENT PLUS QU'UN IMPOT.**

Concrètement nos actions pédagogiques en 2015 ont permis :

**Acquérir** des équipements pédagogiques agricoles, forestiers, aménagements, service à la personne, ressources pédagogiques (épareuses, pelle rétro, tondeuse, lits médicalisés, mannequins...).

**Renouveler** du matériel informatique (ordinateurs, vidéoprojecteurs, serveurs et logiciels pédagogiques).

**Investir** dans l'expérimentation : Agroforesterie ; Génomie ; Agroécologie.

Votre soutien financier a contribué à satisfaire partiellement les multiples projets pédagogiques proposés par nos équipes en 2015 et a permis la **réalisation** de voyages d'études et de sorties pédagogiques (salon de l'agriculture de Paris ; visites d'exploitations et d'entreprises innovantes ; visites culturelles...).

Le montant investi dans les divers projets pédagogiques a été de 38.000 € pour 320 jeunes, soit 118 € par élève.

Les résultats aux examens 2015 sont très satisfaisants ; au-delà d'un enseignement de qualité, nos jeunes se sont ouverts au monde, du local à l'international et ont acquis un esprit critique gage de réussite professionnelle et humaine.

